

FORMATION REGLEMENTATION NUTRITION ANIMALE

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est d'identifier les enjeux réglementaires Nutrition Animale de l'entreprise. Ce programme est conçu pour être adaptable en fonction des besoins spécifiques exprimés par le client.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le secteur de la Nutrition Animale
- Connaître les contraintes réglementaires d'exploitation d'une entité juridique
- Connaître les exigences réglementaires Produits : substances indésirables et étiquetage

Public

- Tout professionnel souhaitant s'initier ou approfondir ses connaissances de la réglementation de la Nutrition Animale

Pré-requis

- Connaissance de la structure des textes réglementaires souhaitable

Durée de la formation

7.00 heures (1.00 jour)

Lieu de la formation

Dans vos locaux

Tarif

Sur devis

MUTUAL AUDIT

26 rue Alfred Kastler56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com

Méthode et moyens pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Supports de formation au format PowerPoint / pptx.
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Echanges et Quizz en salle

Intervenant(e)(s)

Fortes de 15 ans d'expérience en nutrition animale, Audrey Guéveneux ou Nolwenn Briot (All4Feed) accompagnent les clients dans leurs démarches QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) et RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Consultantes référencée FCA et GMP+, elles apportent une expertise reconnue et conforme aux exigences du secteur de la nutrition animale. Leurs missions : Garantir la sécurité sanitaire des aliments pour animaux, Concevoir et déployer un système QSE personnalisé et opérationnel, Accompagner la montée en compétences des équipes.

Programme détaillé de la formation

- Histoire et Conséquences
- Règlement 178/2002
- Produits : positionnement (Règlement 767/2009)
- Sous-produits animaux - Feed Ban
- Règles d'exploitation (Règlement 183/2005)
- Substances indésirables - Plan de contrôle (Directive 2002/32, Règlement 396/2005)
- Etiquetage
- Les allégations

Modalités d'évaluation

- Initiale : Préalablement à l'entrée en formation, un questionnaire est envoyé afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.
- Finale : A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation est remis afin de mesurer la satisfaction du stagiaire.

MUTUAL AUDIT

26 rue Alfred Kastler 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com

Accessibilité et délais d'accès

Les salles de formation seront accessibles aux personnes à mobilité réduite

Les supports de formation seront disponibles

En cas de besoin, notre référente handicap, Madame Adeline Le Kernec, a.lekernec@mutualaudit.com, est à votre disposition.

Inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date de formation

MUTUAL AUDIT

26 rue Alfred Kastler 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com